

des paiements, s'inquiètent de la possibilité de perdre à l'émigration des gens aux compétences indispensables, ou encore ont des intérêts légitimes de sécurité à protéger. Mais ces préoccupations ne justifient pas vraiment les mesures d'une sévérité hors de proportion qu'appliquent certains pays à l'égard du droit des citoyens de quitter leur pays et d'y rentrer quand ils le veulent.

Le Canada n'a aucun désir d'aggraver les problèmes des paiements de ses partenaires commerciaux: il n'a aucun intérêt à encourager l'immigration en provenance d'Europe de l'Est, et il ne cherche assurément pas à bouleverser la sécurité des États. Ce que veulent les Canadiens, toutefois, c'est avoir l'assurance que tous leurs partenaires au sein de la CSCE respecteront d'une manière égale les valeurs humaines fondamentales -- au lieu d'avoir simplement en commun des principes et lignes de conduite en matière politique et économique --, qu'ils auront le même souci fondamental des droits de la personne. Ils se demandent aussi comment un certain niveau minimum de confiance mutuelle pourra jamais être réalisé dans des domaines comme le contrôle des armements et la sécurité, lorsque des entreprises dans le domaine humanitaire sont écartées avec arrogance en raison de leur non-conformité avec le régime politique et social d'un pays, quel que soit le sens que peut revêtir cette expression. Ils s'inquiètent non seulement du sort des parents et amis de Canadiens, mais aussi pour toutes les personnes qui désirent être libres de vivre là où elles veulent et avec qui elles choisissent, ou simplement être libres de jouir d'horizons plus étendus quand elles en éprouvent le besoin, en ayant confiance qu'elles pourront rentrer dans leur patrie sans faire face à la suspicion, à la persécution ou à la honte. Ce sont là les désirs normaux de la plupart des gens, partout. La prise de conscience commune de ces vérités est cruciale pour le développement des contacts Est-Ouest entre les personnes, et elle se situe au coeur de la grande tradition européenne à laquelle appartiennent la plupart d'entre nous ici. C'est aussi un élément essentiel de notre tâche du renforcement de la confiance mutuelle entre nos pays, sur laquelle doit reposer toute coopération plus vaste que nous essayons d'instaurer.

En conclusion, Monsieur le Président, j'aimerais exprimer la reconnaissance de ma délégation à nos hôtes, au Secrétaire général et à tous les membres du Secrétariat, ainsi que mon admiration pour la patience de tous mes collègues -- et celle des interprètes -- qui nous ont entendus jusqu'au bout.